



# Prescrire l'activité physique en médecine et STAPS



Formation éligible dans la cadre du DPC  
numéro de programme 10651900027



## ► Objectifs

Un décret récent (30 décembre 2016) permet au médecin de prescrire l'activité physique à un patient. À l'appui de ce décret, le séminaire *Prescrire l'activité physique en médecine et STAPS* a pour but de :

- Faire comprendre la prescription d'activités physiques adaptées aux patients par le médecin
- Faire comprendre les attentes des médecins dans la prise en charge des maladies chroniques par les intervenants en APAS, les kinésithérapeutes et Licenciés STAPS
- Mettre en relation le médecin prescripteur d'activité physique et l'encadrant STAPS en APAS
- Permettre de maîtriser les relations pluridisciplinaires au service du patient

## 👤 Public et prérequis

- Médecin
- Kinésithérapeute
- Intervenants STAPS en APAS

## ⚙️ Organisation

Une journée de formation en présentiel, samedi 25 Mai 2019, de 9h30 à 17h30  
Nombre de participants : minimum 43 - maximum 90

## 👥 Équipe pédagogique

- Arnaud Ferry, PU, Université Paris Descartes
- Jean-Claude Verdier, médecin cardiologue du sport
- Sophie Bidault et collaborateurs, représentants DRJSCS IdF, Prescri'Forme
- Maël Garros, représentant du réseau Sielbleu
- Annabelle Grousset, présidente du réseau APA de Géant
- Marie-Christine Iliou, APHP
- Stéphane Roueff, APHP
- Marie-Martine Lefevre-Colau, APHP
- O. Coustère, multi greffé, président de Transforme
- Victor Carrière, AS Mouvement

## Responsable d'enseignement

Arnaud Ferry, PU,  
Université Paris Descartes

## 📅 Calendrier

25 mai 2019

## ⌚ Durée

1 journée (7 h)

## 📍 Lieux de formation

Université Paris Descartes  
UFR STAPS - Amphithéâtre  
1, rue Lacretelle - 75015 Paris

## 💶 Tarifs\*

Avec ou sans  
prise en charge : 75 €

\*Sous réserve de modifications

Code formation : ACST003

## Programme

### 1- Quels cadres pour les Activités Physiques Adaptées Santé (APAS) ?

- Représentant DRJSCS Ile-de-France et ARS : Prescri'Forme
- Représentant de réseau : Annabelle Grousset, APA de Géant

### 2- La prescription d'activité physique par les professionnels de santé et les bienfaits attendus. Quelques exemples :

- En cardiologie : Marie-Christine Iliou, APHP, Corentin-Celton/HEGP
- En néphrologie : Stéphane Roueff, APHP, HEGP
- En médecine physique, rééducation, réhabilitation : Marie-Martine Lefevre-Colau, APHP, Cochin

### 3- Les activités physiques adaptées santé : témoignages

- Le patient : O. Coustère ; multi greffé ; Président de Transforme
- L'intervenant APA : Victor Carriere, AS Mouvement

### 4- Conclusions : Dr Jean-Claude Verdier



## Modalités d'inscription

Dépôt de candidature et inscription via l'application **C@nditOnline** :

<https://app.parisdescartes.fr/cgi-bin/WebObjects/CanditOnline.woa>



## Les plus / Compétences acquises

- Ce séminaire offre l'occasion de comprendre la prescription d'activité physique et les attentes du médecin pour l'encadrant STAPS en APAS, ce qui est une première.
- Il permet de mettre en relation le médecin prescripteur d'activité physique et l'encadrant STAPS